

ENQUÊTE SUR LE SERVICE CIVIQUE
EN HAUTS-DE-FRANCE JANVIER 2024



LE SERVICE CIVIQUE
EST-IL DÉCLENCEUR
D'ENGAGEMENT ?

INTRODUCTION : LE SERVICE CIVIQUE C'EST QUOI ?



Le service civique, établi par la loi du 10 mars 2010 en remplacement du service civil précédent et en lien avec la suppression du service militaire, constitue un dispositif d'engagement volontaire ciblant les jeunes de 16 à 25 ans, avec une extension jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap. Il offre des missions réparties dans neuf domaines thématiques, incluant la solidarité, la santé, l'éducation, la culture, l'environnement, la mémoire et la citoyenneté, le développement international, l'action humanitaire, et l'intervention d'urgence.

Les volontaires du service civique peuvent s'investir au sein d'associations, de collectivités territoriales et d'établissements publics agréés par l'Agence du service civique. Ils sont encadrés par un tuteur ou une tutrice et se consacrent à leur projet d'avenir

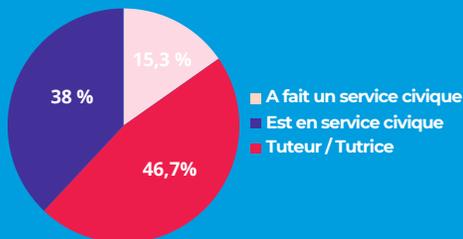
pendant la durée de leur mission.

Depuis sa création, le service civique a connu une augmentation significative du nombre de jeunes volontaires. En 2012, le président François Hollande s'était engagé à atteindre 100 000 volontaires d'ici la fin de son mandat, soulignant ainsi la volonté de promouvoir l'engagement civique. En 2015, suite aux attentats terroristes en France, l'accessibilité au service civique a été renforcée, avec un accent particulier sur le critère d'universalité.

Dans la région des Hauts-de-France, les effectifs de volontaires en service civique ont connu une croissance constante depuis 2015. Cette année-là, l'Agence du service civique a accordé 3 000 postes à la région. En 2022, le nombre de volontaires dans les Hauts-de-France a atteint 10 550, avec un objectif fixé à 11 531 jeunes pour l'année 2023.

Conçu non seulement pour encourager l'engagement civique, mais aussi pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes éloignés de l'emploi, le service civique offre ainsi une opportunité aux volontaires de développer leurs compétences, de contribuer à l'intérêt général et de se préparer pour leur avenir professionnel.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE : QUOI ? OÙ ? COMMENT ?



Cette étude monographique sur la région des Hauts-de-France s'est intéressée à l'influence du service civique sur l'engagement des jeunes une fois leur mission terminée. La méthodologie de l'étude comprenait quatre approches distinctes : les personnes ayant déjà effectué un service civique, celles actuellement en service civique, celles souhaitant entrer dans le dispositif, et enfin, les tuteurs.

Deux outils ont été utilisés : un questionnaire quantitatif auprès de toutes les cibles et une enquête qualitative via des entretiens semi-directifs pour approfondir.

La phase quantitative a recueilli 274 réponses, tandis que la phase qualitative a donné lieu à 18 entretiens approfondis. Cette double approche a permis une investigation étendue, la première touchant un large échantillon pour obtenir des tendances générales, et la seconde permettant d'explorer en profondeur les motivations des volontaires à travers des entretiens semi-directifs avec ces derniers et leurs tuteurs. Les résultats de ces enquêtes seront présentés ci-après.



DES VISIONS DU SERVICE CIVIQUE PARFOIS DIFFÉRENTES



“Je vais être honnête, mais oui, c'était vraiment pour l'argent.”

►► L'engagement comme motif d'entrée en mission

L'étude révèle que l'engagement demeure une motivation prédominante chez les volontaires en Hauts-de-France, bien que d'autres logiques s'entremêlent. Certains volontaires voient le service civique comme une continuation de leur trajectoire militante, amorcée souvent au collège ou au lycée, où ils ont assumé des responsabilités qu'ils valorisent encore dans leur discours militant. L'engagement s'inscrit également dans une culture familiale, avec des jeunes dont les parents ont été impliqués dans diverses causes, renforçant ainsi le choix de s'engager pour se sentir utile.

Cependant, l'engagement est également influencé par d'autres motivations liées aux usages spécifiques du service civique par les jeunes, en fonction de leurs parcours, niveaux, besoins et situations financières. Les résultats de l'enquête quantitative indiquent que l'engagement est la première motivation chez les anciens volontaires (28,57% sur 42 répondants) et ceux en cours de mission (20,19% sur 128 répondants). Cependant, d'autres motivations significatives émergent, telles que l'acquisition d'une première expérience professionnelle (23,80% des anciens volontaires et 14,42% des volontaires en cours de mission), la motivation dans le cadre du parcours scolaire (19,04% des anciens volontaires et 19,23% des volontaires en cours de mission), et la nécessité d'une rémunération (18,26% des volontaires en cours de mission).

Les réponses des tuteurs indiquent que, parmi les 128 répondants, 17,96% estiment que les jeunes s'engagent avant tout par motivation citoyenne, un pourcentage similaire déclarant que leur choix est principalement motivé par la recherche d'une première expérience professionnelle et d'une rémunération.

Ces résultats soulignent la diversité des motivations des jeunes participants au service civique et mettent en lumière l'importance de ces différentes logiques dans leur décision de s'engager. Bien que le recours au dispositif soit perçu comme un moyen pour les jeunes de faire face à des difficultés, l'engagement ne semble pas être forcément relégué au second plan dans leurs motivations. L'analyse des motifs d'engagement révèle que les jeunes demeurent partagés entre l'idée de s'engager pour autrui et pour eux-mêmes, une dualité qui n'est toutefois pas contradictoire. Ainsi, il serait pertinent d'explorer les réalités des missions effectuées par les jeunes au sein des structures d'accueil et de comprendre les logiques qui les sous-tendent.

► Les réalités de la mise en œuvre du dispositif

Cette étude montre qu'une majorité des missions de service civique se déroulent au sein d'associations (environ 85 % des anciens volontaires interrogés et 73 % des volontaires en cours de mission). Cela souligne le poids et la prédominance de ces structures dans l'animation de ce dispositif. Les réponses mettent en lumière des dérives potentielles du service civique au sein de ces organisations, notamment en ce qui concerne la nature des missions confiées aux volontaires. La question se pose de savoir si certaines de ces

missions relèvent véritablement du volontariat ou bien plutôt d'une forme d'emploi.

Les réponses soulignent également d'autres controverses, notamment la question de l'indemnisation, mais également d'autres pratiques telles que le recrutement basé sur le critère du diplôme et les exigences de compétences imposées.

“Avant de faire ce service civique là, j'ai été refusé parce que je n'étais pas en master ”



Les associations, en tant qu'acteurs centraux de cette politique de jeunesse, jouent un rôle d'intermédiaires entre les acteurs publics et les jeunes. Cependant, l'enquête révèle que certaines pratiques adoptées par plusieurs associations étaient excluantes, par exemple en intégrant le champ lexical du travail (recrutement, CV, lettre de motivation...) et en demandant des niveaux de diplômes aux jeunes souhaitant rejoindre le dispositif, remettant ainsi en cause le caractère universel du service civique, objectif majeur du dispositif.

Ces caractéristiques soulèvent des interrogations sur la capacité du service civique à réellement favoriser l'engagement des volontaires, étant donné les éventuelles dérives observées au sein des structures d'accueil, en particulier des associations.

► Qu'est ce qui prédispose à l'engagement des volontaires dans les Hauts-de-France ?

L'engagement des jeunes dans les Hauts-de-France présente des tendances similaires à celles observées au niveau national, bien que l'enquête révèle aussi des particularités régionales. Les régularités comprennent un intérêt croissant à entrer dans le dispositif en 2022, avec 10 550 volontaires débutant une mission de service civique dans la région. Cependant, la région affiche un taux élevé de chômage des jeunes, atteignant environ 16,8 %, le plus élevé parmi les régions métropolitaines.



“Être dans une super asso et une bonne équipe ça m'a donné envie de m'engager”

L'étude met en évidence l'importance de l'expérience vécue par les volontaires au cours de leur mission. Certains considèrent le service civique comme une première expérience d'engagement, tandis que d'autres le perçoivent comme un moyen de surmonter des difficultés notamment financières. Le déroulement de la mission et les relations entre les volontaires, la structure d'accueil et le tutorat jouent un rôle crucial.

Les volontaires satisfaits de leur mission ont souvent été bien accueillis et entourés par une bonne équipe, ce qui facilite leur engagement ultérieur. Le rôle déterminant des tuteurs dans l'engagement est mis en évidence, avec une corrélation entre un accompagnement positif et la poursuite de l'engagement.

Au contraire, des motifs de non-engagement sont souvent liés à l'absence d'accompagnement. Certains volontaires ont même abandonné leur mission en raison de désorganisations au sein de la structure d'accueil ou d'un management subi. Pour finir, l'indemnisation (rémunération) insuffisante et les pratiques d'utilisation du volontariat pour palier à l'absence de salarié-es constituent également un obstacle majeur à l'engagement des jeunes à la fin de leurs missions.

CONCLUSION : UN SERVICE CIVIQUE LIÉ À L'ENGAGEMENT MAIS PAS UNIQUEMENT !

Le service civique continue d'attirer des volontaires et l'objectif de favoriser l'engagement citoyen des jeunes persiste dans les discours des acteurs. Cependant, cette enquête interroge l'effectivité d'un engagement chez les jeunes après leur service civique.

Le discours des volontaires soulignent que leur prédisposition à s'engager bénévolement dépend de la manière dont leur service civique s'est déroulé, mettant en avant l'importance d'un bon accompagnement. Par ailleurs, les motivations personnelles, exprimées par des logiques de formation et d'expérience professionnelle, restent des facteurs étroitement liés à l'engagement des jeunes.

La région Hauts-de-France semble suivre une régularité nationale en ce qui concerne les motifs d'entrée en service civique chez les jeunes. Cependant, l'enquête présente certaines limites, notamment

l'absence de données pour la troisième entrée du questionnaire concernant ceux qui souhaitent faire un service civique. De plus, l'échantillon de l'enquête qualitative s'est limité aux personnes ayant un niveau d'étude élevé (Bac+ supérieur), et presque seuls les points de vue des associations accueillant des volontaires ont été étudiés, limitant ainsi la généralisation des résultats.

En conclusion, l'analyse des résultats permet de comprendre les réalités de l'engagement des jeunes de la région Hauts-de-France à travers le service civique mais également d'en montrer les limites. Cette enquête souligne la nécessité d'une perspective plus large pour interroger l'existence, la reconnaissance et la valorisation d'autres formes d'engagement, formels et informels, mais également d'autres dispositifs institutionnalisés comme le Service National Universel.

LE CRAJEP ET SON RÉSEAU

Ensemble pour la jeunesse et l'éducation populaire

Le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CRAJEP) des Hauts-de-France regroupe une diversité d'associations engagées dans de nombreux champs sur l'ensemble du territoire.

LES OBJECTIFS DU CRAJEP HDF

- ➔ **Promouvoir**, représenter et animer le réseau des Mouvements de Jeunesse et d'Éducation Populaire en favorisant l'information, la réflexion, la formation, la concertation et la coopération.
- ➔ **Consolider** notre rôle d'expertise sur les questions de Jeunesse par notre fonction de veille, d'analyse et de recherche, par nos partenariats et la capitalisation d'expériences
- ➔ **Accompagner** la structuration des initiatives innovantes et des expérimentations en faveur des Jeunes, dans une dynamique de développement et d'essaimage.

LE RÉSEAU DU CRAJEP HDF



Siège administratif: ESSpace, Parc de Beauvillé, 21 rue François Génin, 80000 AMIENS

Coordinateur Recherche et Développement : Jérémy Williez 07 88 28 32 41

jeremy.williez@crajep hdf.org | www.crajep hdf.org



Le CRAJEP est soutenu par :

